

Compte rendu de l'exhumation des corps du cimetière de Cheb-Eger Lundi 12, mardi 13, mercredi 14 octobre 1953

En présence de Monsieur Trachta, membre de l'ambassade de France à Prague et de M. Prudhomme, homme de confiance du camps d'Eger et représentant des familles, 81 corps ont été exhumés.

Cette exhumation a été effectuée par les pompes funèbres de Prague.

Au moment de l'inhumation,

- un plan détaillé de la tombe commune avait été dressé.
- Une plaque d'identité avait été attachée autour du cou, au poignet ou déposé sur la poitrine du camarade mort. Cette plaque a été retrouvée sur le corps.

Grâce à ces précautions, l'identification des corps a pu se faire avec la certitude la plus absolue. Les parents des victimes pourront être certains que le corps qui leur sera remis est celui de leur fils.

Je dois exprimer ici l'admiration que j'éprouve pour la conscience apportée à l'identification des corps par Monsieur Trachta de l'ambassade et par le directeur des pompes funèbres de Prague.

Exhumation des 81 corps :

71 corps ont été retirés de la tombe commune (voir liste ci jointe)

7 corps ont été retirés des tombes individuelles (voir liste)

1 corps a été retiré de la tombe individuelle au cimetière de Trimnitz : Moginette Théodore.

Sur ces 81 corps :

77 ont été déposés dans un cercueil,

4 ont été placés en terre devant la pierre tombale élevée par les soins de l'ambassade « aux français morts pendant la guerre 1939-1945 ». Il s'agit des corps de :

- Le Beguec Henri
- Merchadan Jacques
- Quotin Ro...
- Vicard

Tous les quatre avaient été volontaires pour le départ en Allemagne.

Les 77 corps ont été déposés dans un double cercueil :

Un cercueil en zinc dont le couvercle a été soudé

Un cercueil en chêne, ce dernier portait une double plaque :

- Une plaque adresse en bois
- Une plaque adresse en métal

Les cercueils portent le sceau de la douane tchèque et le sceau de l'ambassade de France à Prague.

Le vendredi 16 à 10 heures, une cérémonie a eu lieu devant les 77 cercueils placés dans la chapelle du cimetière.

Assistaient à cette cérémonie :

- Monsieur le conseiller de l'ambassade d'Harcourt
- Monsieur le commandant Douin
- Monsieur Trachta de l'ambassade
- Monsieur Prud'homme, représentant les familles
- Monsieur le capitaine tchèque X officier de liaison
- Monsieur le représentant du ministre de l'intérieur
- Monsieur le représentant du ministre des affaires étrangères
- Un député

En outre étaient présents :

- Une délégation des enfants des écoles
- Une délégation des syndicats ouvriers
- Une musique militaire
- La presse

Déroulement de la cérémonie :

- Une marche funèbre
- Discours du député
- Discours de Mr le Conseiller
- Hymne national tchèque
- Hymne national français

Des couronnes et des fleurs avaient été déposées sur les cercueils.

Dans l'après midi de vendredi, les cercueils ont été dirigés sur la gare frontière de Schmirtrag par les soins de Mr Trachta et de là vers Strasbourg.

Quant aux autres corps réclamés, qui sont : Bouisse et Vanjac qui résidaient tous dans notre camps, nous n'avons pas pu les trouver faute d'éléments suffisants :

- Bouisse est mort des suites de ses blessures
- Vanjac est mort de la tuberculose

Tous deux sont morts au moins un mois après le bombardements. Or à ce moment, le camps d'Eger n'existait plus, car nous avons reçu l'ordre de quitter le camps et la ville. Nous étions éparpillés en petits groupes dans les villages voisins. Il est probable que Bouisse et Vanjac soient enterrés au cimetière d'Oberschön, mais c'est une tombe commune. Même en procédant à l'exhumation, comment identifier les cadavres ?